



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Crise de la covid-19 - Vaccination - Pharmaciens

Question écrite n° 36246

Texte de la question

M. Yannick Haury interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la campagne de vaccination contre la covid-19. Depuis le début de la pandémie, les pharmaciens se sont déjà largement mobilisés sur l'ensemble des sujets, y compris sur les aspects logistiques, autour de cet enjeu majeur de santé publique. Alors que les Français appellent de leurs vœux une accélération de la mise en œuvre de la vaccination, il est nécessaire de mobiliser les professionnels de ville, d'autant que l'arrivée prochaine du vaccin Astra Zeneca dont les conditions de conservation sont classiques, le permet. Le circuit pharmaceutique a en effet montré depuis le début de la crise sanitaire sa capacité de répartition des masques dans un contexte de tensions d'approvisionnement. Il sera de la même manière capable de gérer des quantités limitées de vaccins et de les répartir de façon homogène sur l'ensemble du territoire. Aussi, au regard de la saturation des centres de vaccination et de leur difficulté d'accès pour une partie de la population, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement pour ouvrir la vaccination au circuit ville pour les professionnels de santé de proximité au plus près des patients dans les territoires.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Haury](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (9^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36246

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 février 2021](#), page 1085

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)